

Arbeitsgemeinschaft Tabakprävention Schweiz

31.05.2023 – 07:03 Uhr

Cigarettes : les additifs toxiques seront maintenus

Bern (ots) -

Le Conseil des États a décidé que la présence, dans les produits du tabac et les cigarettes électroniques, d'additifs qui augmentent le potentiel de dépendance ou la toxicité continuera d'être autorisée. L'Association suisse pour la prévention du tabagisme en prend acte avec consternation.

En Suisse, les fabricants de cigarettes peuvent toujours ajouter aux produits du tabac et aux cigarettes électroniques des additifs qui augmentent le potentiel de dépendance ou la toxicité, alors que ceux-ci sont interdits depuis 2016 dans le reste de l'Europe. Une motion de Benjamin Roduit (VS/centre), adoptée par le Conseil national en 2022, voulait remédier à cette situation.

Le deuxième point de la motion portait sur l'interdiction des produits du tabac à fumer aromatisés. Les cigarettes mentholées sont particulièrement connues. En raison du fort potentiel de dépendance qu'elles présentent, notamment pour les jeunes, ainsi que les fumeuses et fumeurs débutants, elles ont été interdites en Grande-Bretagne, en Norvège et dans l'UE entre 2016 et 2020.

Le Conseil des États a rejeté cette motion par 24 voix contre 11.

Pendant ce temps, nos voisins planifient de nouvelles mesures: L'UE devrait à l'avenir interdire non seulement les cigarettes aromatisées, mais aussi les e-liquides/cigarettes électroniques aromatisés, car il est prouvé que les arômes jouent un rôle clé dans l'initiation des jeunes à la consommation de cigarettes électroniques. Des pays comme le Danemark et les Pays-Bas ont déjà pris des mesures proactives en interdisant les liquides aromatisés.

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme va continuer de se mobiliser pour que les jeunes Suisses soient, eux aussi, mieux protégés.

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme est l'organisation faîtière de la prévention du tabagisme. Elle représente ses organisations membres à l'extérieur.

Contact:

Wolfgang Kweitel, Public Affairs AT Suisse
wolfgang.kweitel@at-schweiz.ch / Tél. 031 599 10 22

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100058010/100907289> abgerufen werden.